



# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Mardi 29 janvier 2019  
A 18 H 30 - Salle du 3<sup>ème</sup> âge

## Membres du Conseil Municipal :

**ABOAF Christine, BASSÉ Freddy, BOUCABEILLE Michel, CALCOEN Guy, FUND Sabine, GALANT Jean, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LAPALU Christian, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PAGES Jocelyne, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, VERMANDELE Delphine, VIDAL Mathieu.**

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	11
Nombre de conseillers absents :	0
Procurations :	4

Secrétaire de séance : Mme. Stéphanie PILAT.

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

### 1. Approbation du Compte rendu de la séance du 27.11.2018.

➤ Accord à l'unanimité

### 2. Délibération pour paiement diverses factures avant le vote du Budget Primitif 2019.

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de régler avant le vote du Budget Primitif M14 - 2019 les factures suivantes :

- Société Pellenc 7 622.64 €
- Altrad Diffusion 919.20 €
- Ent. Froeliger 870.00 €

➤ Accord à l'unanimité

### 3. Demande de subvention de diverses Associations pour l'année 2019.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subvention des Associations :

- Camins à Sainte-Valière sollicite 300 €
- L'Association des sclérosés en plaque du département
- L'AFDAIM Carcassonne
- Le CFA de Lézignan 75 € pour un jeune de Ventenac
- L'Association Narbonnaise pour les actions d'adaptation
- La Chambre des Métiers de l'Aude 176 € pour un jeune de Ventenac

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention à Camins (300 €) au CFA Lézignan (75 €) et à la Chambre des Métiers de l'Aude (176 €). Et propose un refus pour les autres Associations la commune ayant un budget restreint .

➤ Accord à l'unanimité

#### **4. Délibération pour Attribution des Subventions 2019 aux Associations.**

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal les subventions attribuées aux Associations en 2018.

Il leur demande d'examiner les subventions habituellement attribuées et les nouvelles sollicitations pour l'année 2019.

Il propose une subvention exceptionnelle cette année pour le cochonnet ventenacois qui réalisé des travaux sur le local du cochonnet.

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>SUBVENTION EN €</b>
COMITE DE LUTTE CONTRE LE CANCER GINESTAS	<b>150.00</b>
CLUB LA FOUNTANELLO 3 <sup>ème</sup> AGE	<b>1 500.00</b>
COMITE DES FETES ET DE BIENFAISANCE	<b>5 000.00</b>
ASSOCIATION DU VAL DE CESSÉ (Pêche)	<b>110.00</b>
ASSOCIATION DE CHASSE	<b>850.00</b>
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	<b>200.00</b>
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	<b>150.00</b>
CHAMBRE DES METIERS DE L'AUDE	<b>176.00</b>
BTP CFA LEZIGNAN-CORBIERES	<b>75.00</b>
LES JEUNES AGRICULTEURS	<b>250.00</b>
LES MEDAILLÉS MILITAIRES	<b>61.00</b>
HANDISPORT AUDE	<b>50.00</b>
ASSOCIATION PETANQUE LE COCHONNET VENTENACOIS	<b>4451.00</b>
ASSOCIATION « LA PEPINIERE A VENTENAC »	<b>100.00</b>
ASSOCIATION LES GODILLOTS BALADEURS	<b>400.00</b>
SECOURS CATHOLIQUE AUDE	<b>100.00</b>
AFM TELETHON	<b>160.00</b>
AMICALE SAPEURS POMPIERS	<b>150.00</b>
LES RESTAURANTS DU COEUR	<b>100.00</b>
ASSOCIATION CAMINS	<b>300.00</b>
LE PLANNING FAMILIAL 11	<b>50 .00</b>
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Ste-Valière/Ventenac Ms	<b>300.00</b>

➤ **Accord à l'unanimité**

## **5. Délibération pour création de numéros de rue « rue du Puits ».**

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de numéroté deux parcelles qui ont été créées rue du Puits qui sont destinées à être urbanisées.

En conséquence, il propose d'attribuer les numéros **11 bis et 11 ter** à ces deux parcelles.

➤ **Accord à l'unanimité**

## **6. Délibération pour la mise en place du RIFSEEP dans la filière Technique.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,

**Au** décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la Fonction Publique de l'Etat,

**Au** décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux,

**Il convient** d'appliquer le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (**RIFSEEP**),

**Vu** l'avis du comité technique en date du 14 novembre 2018 relatif à la mise en place des critères professionnels liés aux fonctions et à la prise en compte de l'expérience professionnelle en vue de l'application du RIFSEEP aux agents du cadre d'emploi Technique de la commune,

**Vu** la circulaire NOR : RDFS1427139C du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,

Le Maire propose à l'assemblée délibérante d'instaurer le RIFSEEP à compter du **01.03.2019** pour les agents de la filière technique.

➤ **Accord à l'unanimité**

## **7. Délibération pour mise en place d'une convention de participation extension du réseau électrique.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M et Mme NEVEUX Benoît domiciliés au 9 rue des Mazès, ont obtenu une déclaration préalable pour division parcellaire sur le terrain qui leur appartient et qui est situé après leur maison d'habitation en fond de rue.

Pour que ce terrain puisse être construit il convient de réaliser une extension du réseau électrique pour un coût de 3270 €.

Afin que cette somme puisse être remboursée à la commune il convient de passer une convention avec M et Mme NEVEUX.

➤ **Accord à l'unanimité**

## **8. Délibération pour contrat de partenariat avec la mutuelle « MUTUALIA ».**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition relative a un partenariat pour la mise en place d'une Mutuelle Territoriale « Mutualia » qui pourrait bénéficier au plus grand nombre. Ayant déjà eu la demande d'un administré qui souhaite adhérer à Mutualia Monsieur le Maire propose de conventionner avec cette Mutuelle.

➤ **Accord à l'unanimité**

**9. Projet de rond point place du Port.**

Monsieur Michel BOUCABEILLE expose son projet de rond point place du port pour sécuriser ce Carrefour. Avant toute décision Monsieur le Maire propose qu'une étude soit réalisée par le service des routes du Département.

➤ **Accord à l'unanimité**

**10. Rapport d'activité 2017 de la communauté d'Agglomération du Grand Narbonne.**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'activité 2017 de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne.

**11. Courrier du SDIS de l'Aude pour information au Conseil Municipal.**

Le courrier de notification de la participation au budget du SDIS pour l'exercice 2019 qui est de 7 938.24 € à porter au Budget de la commune 2019.

**Fin de séance 19 h 30**

**Le Maire,**

**Christian LAPALU.**